

Avenant N°1 - Contrat de Sous - Traitance _ CONDITIONS GENERALES

Référence : CST20240701 – Yo Gh

ENTRE LES SOUSSIGNES

EzeeGenAI

Société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au Capital Social de 3 000 Dinars,
Ayant son Siège Social à Route Sidi Mansour, Km 5, 3063 SFAX TUNISIE,
Immatriculée sous le numéro 1855189/P,
Représentée par Mme Fatma ELLOUZE,
Agissant en qualité de Présidente,

Ci-après dénommée **le CLIENT** d'une part,

ET

Yousef B Mohamed GHALLEB

Auto-Entrepreneur,
Au Capital Social de 6000 Dinars,
Ayant son Siège Social à : Avenue Taha Houcine, 8024 TAZARKA,
Immatriculé sous le numéro 1871553/H,

Ci-après dénommée **le PRESTATAIRE** d'autre part,

PREHAMBULE :

Les deux parties ont signé à la date du 23/05/2024 un contrat de sous-traitance des prestations. L'objet du présent Avenant est la modification de certaines clauses selon les conditions particulières citées en Annexe.

EN CONSEQUENCE DE QUOI, LES PARTIES ONT CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

Article 1 : Objet

Le présent Avenant a pour objet de définir les conditions générales et les modalités selon lesquelles le CLIENT confie au PRESTATAIRE l'accomplissement, au bénéfice de l'une de ses entreprises clientes, des prestations d'assistance technique dont la nature et les caractéristiques sont précisées en Annexe I.

Article 2 : Durée de l'Avenant

L'Avenant est conclu en fonction de la durée de la prestation précisée à l'Annexe I.

L'Avenant comporte des Annexes faisant partie intégrante dudit avenant.

Fait à Tunis, le 26/06/2025

Le CLIENT

Fatma ELLOUZE

Présidente

LE PRESTATAIRE

Youssef GHALLEB

Auto-Entrepreneur

() Parapher chaque page. Faire précéder la signature de la date, du nom et de la qualité du signataire.*

Avenant N°1 Au Contrat de Sous - Traitance _ Annexe 1 _ Conditions Particulières

Référence : CST20240701 – Yo Gh

ARTICLE A : DESCRIPTION ET LIEU D'EXECUTION DE LA PRESTATION

Nature et caractéristiques de la prestation

Développeur . NET

Tarification

Il est convenu d'un tarif journalier de **180 € (Cent Quatre-Vingt Euros) H.T. qui sera convertit en Dinars Tunisiens le jour du règlement de la facture.**

Durée de la prestation

Début : 01/07/2025

Durée : 30/09/2025

Renouvelable par Avenant.

Lieu de la prestation

En Présentiel et Télétravail.

Référent

Pour le PRESTATAIRE : Youssef B Mohamed GHALLEB

Déclaration d'activité

Le PRESTATAIRE s'engage à transmettre son relevé de prestations (jours prestés) au plus tard le 28 du mois.

ARTICLE B : FACTURATION

Modalités de règlement

Les factures sont émises mensuellement le dernier jour du mois et payables dans un délai de **60 jours date réception de facture.**

Adresses de facturation

EzeeGenAI

Route Sidi Mansour, Km 5,

3063 SFAX, TUNISIE

A envoyer par email à l'adresse : facturation@itdevteam.fr

Fait le 26/06/2025

A Tunis

Le CLIENT

Fatma ELLOUZE

Présidente

LE PRESTATAIRE

Youssef GHALLEB

Auto-Entrepreneur

() Parapher chaque page. Faire précéder la signature de la date, du nom et de la qualité du signataire*